

Recommandations pour le temps de port des EPI lors d'intervention (Évolution à prévoir sur Marcoule)

Thierry IBAGNES

CEA

Centre de Marcoule, 30207 Bagnols-sur-Cèze Cedex

thierry.ibagnes@cea.fr

Entre 2016 et 2018 une étude pluridisciplinaire a été réalisée par un groupe de travail (GT) CEA et ORANO regroupant des professionnels de la prévention en santé et sécurité afin d'établir un référentiel commun permettant d'harmoniser nos pratiques quant au temps de port des équipements de protection individuelle sur les chantiers de démantèlement.

Forts de plus de 40 ans d'expérience dans le domaine pour ces deux entreprises, ce GT a souhaité proposer des recommandations pour une contrainte physiologique acceptable. Pour cela nous nous sommes intéressés au type de tenues et à leurs superpositions, à la charge physique au travail et à la température ambiante.

Au terme de nos échanges nous avons retenu des temps de port moins longs mais répétés dans une même vacation à condition de respecter certains points essentiels :

- La réalité du suivi des températures sur chantier avec un thermomètre.
- des périodes permettant une récupération physiologique entre les vacations ou en fin de vacation, sans autre tâche physique.
- l'existence de zone de récupération dans un local tempéré, le plus près possible du chantier, équipé de sièges, non-fumeur, avec de l'eau fraîche à volonté et du linge sec pour permettre un rechange complet.

Les principales difficultés pour la mise en œuvre de cette évolution des temps de port d'EPI sont liées :

- pour les opérateurs au changement de pratique imposant un nouvel habillage au cours d'une même vacation alors que le coût cardiaque est moindre.
- pour les entreprises le surcout engendré par les plongées successives avec des tenues parfois coûteuses

Enfin le remplacement de la tenue active par des tenues jetables SMS (type 5 ou 6) devrait permettre de rendre certains travaux moins pénalisants sur le plan cardiovasculaire.